

CHRONIQUE AGRICOLE—JUILLET 1859.

SOMMAIRE.—Compte-rendu de l'Assemblée de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada ;— L'Essai général de machines et instruments aratoires ; Terrain des essais ; La Ferme Logan ; Ses cultures, son bétail, ses bâtiments d'exploitation ; Les membres du Jury ; Essais des instruments de la première série, de la deuxième série, et de la troisième série ; Travaux du mois, déchaumage, fenaison, et moisson ; apparence générale des récoltes, Table des matières.

Compte-rendu de l'Assemblée de la Chambre de l'Agriculture du Bas-Canada.

CHAMBRE D'AGRICULTURE, BAS-CANADA.

Montréal, 21 Juillet 1859.

La Chambre d'Agriculture, Bas-Canada, s'assembla ce jour, à midi, suivant avis donné aux membres.

Présents : J. O. A. Targeon, Ecr., président ; E. J. DeBlois Ecr., vice-président ; MM. le Major Campbell, J. C. Taché, R. N. Watts, P. E. Dostaler, membres de la Chambre, J. Laporte, Ecr., président de l'Association Agricole, F. M. F. Ossaye et M. Leclerc, professeurs d'agriculture.

M. le Président prend le fauteuil.

1. Résolu,—Que cette Chambre, d'accord en cela avec les Chambres des Arts et Manufactures, et mue par le désir de mettre de l'ordre dans les finances, embarrassées par le fait d'expositions trop fréquentes, et la diminution de l'octroi public fait à ce corps, croit devoir prendre avantage de l'amendement de la dernière session, pour déclarer qu'il n'y aura pas d'Exposition Provinciale, cette année, dans le Bas-Canada.

2. Résolu,—Que le comité nommé à la dernière séance de cette Chambre, pour préparer une liste de prix, soit continué dans ses pouvoirs, et chargé de faire rapport dans le cours de l'année agricole prochaine.

3. Résolu,—Que le programme de " l'Essai Général des machines et instruments aratoires," qui doit avoir lieu à Montréal, les 16, 17, et 18 du mois prochain, soit adopté comme suit :

Depuis longtemps la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada avait compris que les progrès tous les jours nouveaux de la Machinerie Agricole, exigeaient un Essai général de machines et instruments aratoires, pouvant éclairer nos cultivateurs sur leur supériorité relative et rendre justice à leurs fabricants émérites. Cédant aux vives instances des uns et des autres, la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada a l'honneur d'informer le public agricole et nos fabricants en particulier que cet Essai aura lieu les mardi, mercredi et jeudi 16, 17, 18 du mois d'Août prochain, sur la ferme si bien connue de M. J. Logan Ex-Président de l'Association Agricole du Bas-Canada, Montréal.

La Chambre comprend trop toute la responsabilité qu'elle assume, en prenant sur elle de décider de la supériorité relative de tous les instruments et machines essayés, pour négliger quelque chose des mesures nécessaires à un résultat vrai et satisfaisant pour tous.